

**GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL DES VINGT-QUATRE POUR LES QUESTIONS
MONÉTAIRES INTERNATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT**

**COMMUNIQUÉ
12 OCTOBRE 2017**

1. Nous avons tenu notre quatre-vingt-dix-huitième réunion à Washington le 12 octobre 2017, sous la présidence de M. Abraham Tekeste, Ministre des finances et de la coopération économique de l'Éthiopie, assisté de M. Mangala Samaraweera, Ministre des finances et des médias du Sri Lanka, Premier Vice-Président, et de M. Julio Velarde, Gouverneur de la Banque centrale du Pérou, Second Vice-Président.

Gérer l'impact de l'évolution de l'économie mondiale

2. Nous nous félicitons de l'accélération de la croissance, du commerce et des investissements dans le monde entier. Les marchés émergents et économies en développement continueront d'assurer l'essentiel de la croissance mondiale. Les cours des produits de base se stabilisent, ce qui donne aux pays exportateurs l'occasion de poursuivre leurs réformes, de reconstituer des réserves, de diversifier davantage leur économie et de stimuler la croissance. Nous restons préoccupés par les risques de dégradation à moyen terme, notamment une montée éventuelle du protectionnisme, un durcissement soudain des conditions financières mondiales, un détricotage des réformes réglementaires et des risques géopolitiques. La coopération internationale et la coordination des politiques dans des secteurs clés sont essentielles pour minimiser les répercussions négatives pour la croissance et les marchés financiers. Un engagement multilatéral est nécessaire pour maintenir notre système d'échanges commerciaux ouvert et réglementé.

3. Le FMI est la clé de voûte du dispositif mondial de sécurité financière. Nous encourageons une plus grande coopération entre le FMI et les accords régionaux de financement. Nous saluons l'initiative prise par le FMI pour revoir les instruments dont il dispose ou pourrait se doter, en vue de répondre au mieux aux besoins de liquidités et de précaution de ses membres, et nous attendons avec intérêt sa conclusion dans les meilleurs délais. Nous appelons à l'impartialité de la surveillance et des décisions de prêt et invitons le FMI à élargir le mandat de son Comité d'impartialité à ses activités de prêt. Des efforts restent nécessaires pour pallier et atténuer la perception négative associée aux facilités du FMI. Nous sommes favorables à la poursuite des travaux sur le renforcement du rôle et de l'utilisation des droits de tirage spéciaux (DTS) en tant que monnaie de réserve.

4. S'agissant de la revue des facilités du FMI en faveur des pays à faible revenu (PFR) prévue en 2018, nous sommes favorables à une coopération plus poussée avec ces pays. Nous recommandons notamment d'augmenter considérablement les ressources du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, d'élargir l'accès en fonction des besoins des pays et d'établir un instrument de précaution en faveur des PFR.

5. Nous saluons l'examen par le FMI de l'expérience des pays en matière de gestion des risques systémiques découlant de la volatilité des flux financiers. Nous appelons à une évaluation impartiale de l'objectif, du contenu et de la structure des mesures macroprudentielles et des mesures

de gestion des flux de capitaux dont les pays disposent et font usage pour faire face à la volatilité des flux de capitaux.

6. Nous appelons tous les pays à mettre en œuvre les contributions prévues déterminées au niveau national dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat, en conformité avec le principe des responsabilités communes mais différenciées, en tenant compte des circonstances propres à chaque pays et des objectifs de développement durable et de réduction de la pauvreté. Les phénomènes climatiques extrêmes ont d'immenses conséquences néfastes pour les populations et l'économie des pays en développement, en particulier pour les PFR et les petits États insulaires, alors que ces pays ont très peu contribué au changement climatique. Nous appelons à une forte mobilisation mondiale à la suite des ouragans qui ont dévasté les Caraïbes. Nous sollicitons le soutien aux pays en développement dans leurs efforts pour faire face et renforcer leur capacité de résistance aux catastrophes naturelles liées au climat. Nous escomptons que les pays développés tiendront leur engagement de fournir chaque année 100 milliards de dollars de ressources financières nouvelles ou supplémentaires d'ici 2020 pour aider les pays en développement à agir face au changement climatique. Nous exhortons les pays développés à autoriser l'utilisation de ressources provenant de remboursements pour faciliter le financement des Fonds pour les technologies propres.

7. Nous exhortons les institutions financières internationales (IFI) et la communauté internationale à continuer d'apporter leur soutien aux pays en développement qui sont touchés de manière disproportionnée par la crise des réfugiés, y compris les populations déplacées à l'intérieur de leur pays, et nous préconisons de continuer d'appliquer des stratégies soucieuses du développement face à ce grave problème. Nous appelons les IFI à se pencher sur les conséquences, sur les plans de la macroéconomie et du développement, du durcissement de la législation en matière de migration dans certains pays. Nous appelons les IFI à accroître leur soutien aux pays touchés par les conflits, aux pays fragiles et aux petits pays, y compris en mettant en œuvre des instruments et des partenariats financiers innovants.

8. Bien que nous saluions les initiatives mondiales contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, nous souhaitons des mesures mondiales plus concrètes pour enrayer la diminution des relations de correspondants bancaires dans certains pays. Nous appelons à une coopération multilatérale plus marquée dans la lutte contre les flux financiers illicites.

Jeter les bases d'une croissance inclusive

9. Notre objectif principal est de transformer l'économie de nos pays afin de stimuler la croissance, d'augmenter l'emploi et de réduire les inégalités et la pauvreté. L'augmentation de la productivité et la diversification de nos sources de croissance sont des éléments essentiels à cet égard. Nous soutenons la décision du groupe des gouverneurs africains de donner la priorité à la transformation agricole comme moteur de la création d'emplois et de la croissance inclusive, ainsi que le Pacte du G20 avec l'Afrique. Nous sommes confrontés à la difficulté persistante de récolter les fruits du commerce extérieur et de l'évolution technologique. Nous appelons les IFI à renforcer leur soutien au développement du capital humain, à l'acquisition de compétences et à l'élaboration de politiques en faveur de l'emploi, afin de promouvoir la création d'emplois de qualité et d'engager des réformes douces du marché de l'emploi. Nous demandons aux IFI de soutenir davantage l'inclusion financière et les perspectives économiques des femmes. Nous les invitons à

renforcer leur appui à la coopération sud-sud dans le domaine du commerce, de la connaissance et de l'investissement.

10. Nous exhortons le FMI et le Groupe de la Banque mondiale à continuer de renforcer leurs activités d'assistance pour ce qui est d'améliorer la mobilisation des ressources intérieures et d'accroître la contribution de ces recettes à la croissance inclusive, par le biais de politiques fiscales progressives et de budgets plus efficaces et mieux ciblés. L'apprentissage entre pairs, au moyen de plateformes collaboratives associant les pays émergents et les pays en développement, et le renforcement des capacités grâce à des séminaires régionaux peuvent contribuer utilement à ce processus. Nous saluons également le travail de la Plateforme de collaboration sur les questions fiscales et nous réjouissons de l'assistance technique renforcée qu'elle permettra d'apporter aux agents des services fiscaux des pays émergents et des pays en développement. Le FMI et le Groupe de la Banque mondiale devraient par ailleurs continuer d'évaluer l'impact social et redistributif des programmes d'ajustement budgétaire, et veiller à ce que ces programmes comportent des mesures de protection sociale adéquates pour les pauvres.

11. Nous soulignons l'importance d'une véritable coopération internationale en matière fiscale, qui réponde aux difficultés rencontrées par les pays émergents et les pays en développement. Nous soutenons l'initiative relative à l'échange automatique d'informations et le cadre inclusif sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéficiaires, et souhaitons que des mesures soient prises pour leur mise en œuvre effective dans ces pays, dans le respect des spécificités de chaque pays. Nous apprécions le travail réalisé par le Comité «Questions fiscales» de l'ONU et nous encourageons à appuyer à l'échelle multilatérale la transformation de ce Comité en un organe intergouvernemental. Nous appelons en outre à accorder davantage d'attention à l'établissement de règles fiscales équitables pour guider l'imposition des entreprises multinationales, et à coopérer à l'échelle internationale pour éviter une concurrence fiscale internationale dommageable.

12. Nous réaffirmons qu'il importe d'accroître les investissements dans les infrastructures pour atteindre nos objectifs de développement durable. Nous saluons l'aide accordée par le FMI, le Groupe de la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales pour accroître l'efficacité des investissements publics dans les infrastructures, ainsi que leur impact dans l'amélioration de la connectivité, notamment au niveau régional, et s'attaquer aux objectifs relatifs à la redistribution du revenu et au changement climatique. Les banques multilatérales de développement doivent activer des méthodes de financement pour faire en sorte que les énergies renouvelables soient disponibles à des prix abordables. Nous soulignons le rôle essentiel que ces banques jouent pour appuyer les cadres d'action et les institutions, renforcer la préparation des projets et catalyser les financements du secteur privé. A cet égard, nous notons avec satisfaction que le Groupe de la Banque mondiale met l'accent sur l'optimisation du financement du développement, et nous attendons avec intérêt sa mise en œuvre au niveau national. Nous appelons les banques multilatérales de développement à tenir les engagements de la Déclaration conjointe sur les aspirations à des actions soutenant les investissements dans les infrastructures, notamment au moyen de mesures concrètes et assorties de délais, pour établir de nouveaux instruments d'atténuation des risques et les investissements dans les infrastructures comme une classe d'actifs.

13. Nous saluons la réforme du Cadre de viabilité de la dette établi conjointement par la Banque mondiale et le FMI pour les pays à faible revenu. Nous soulignons qu'il importe d'accorder

suffisamment de temps et l'appui nécessaire aux autorités nationales pour qu'elles soient prêtes à mettre en œuvre le nouveau cadre. Il est essentiel que les évaluations de la viabilité de la dette tiennent compte de la qualité des investissements publics et de l'impact considérable d'une réduction des déficits d'infrastructures sur la croissance.

14. Nous souscrivons au renforcement des travaux et de la collaboration entre le Groupe de la Banque mondiale et le FMI, sur la base de leur expertise et de leur mandat, en vue de soutenir les efforts que les pays déploient pour améliorer la gouvernance et vaincre la corruption. Nous notons que le FMI examine comment il peut aborder les questions relatives à la gouvernance et à la corruption au niveau des pays d'une manière équitable.

Réformer la gouvernance des institutions de Bretton Woods

15. Nous souscrivons à un FMI qui repose sur un système de quotes-parts et qui dispose de ressources adéquates, et qui est moins tributaires de ressources empruntées. Nous appelons à au moins maintenir la capacité de prêt actuelle du FMI. Nous attendons avec intérêt l'achèvement de la quinzième révision générale des quotes-parts, y compris une nouvelle formule de calcul, d'ici les réunions de printemps 2019 et au plus tard d'ici l'Assemblée annuelle 2019. Nous appelons à établir une formule révisée qui accorde plus de poids au PIB calculé selon les parités de pouvoir d'achat (PPA) dans le panachage du PIB et qui redéploie davantage les quotes-parts des pays avancés au profit des pays émergents et des pays en développement dynamiques, étant donné leur poids croissant dans l'économie mondiale, tout en protégeant les quotes-parts des pays les plus pauvres. Ce réalignement ne doit pas s'effectuer aux dépens d'autres pays émergents et pays en développement. Nous appelons de nouveau, comme nous le faisons depuis longtemps, à attribuer un troisième siège à l'Afrique subsaharienne, pour accroître la représentation et la participation de la région, à condition que cela ne se fasse pas au détriment d'autres pays émergents ou en développement.

16. En ce qui concerne la Banque mondiale, nous appelons à une revue de l'actionnariat qui maintient les principes d'Istanbul pour assurer un pouvoir de vote équitable entre les pays développés et les pays en développement et en transition, et produit un résultat qui bénéficie d'un large soutien des pays membres. Nous appelons à mener à bien cette revue d'ici les réunions de printemps 2018. Il est essentiel de renforcer et de préserver la solidité financière de la BIRD et de la SFI, notamment au moyen d'augmentations de capital, d'une nouvelle optimisation des bilans et d'un examen des transferts financiers. Nous engageons le Groupe de la Banque mondiale à mettre en place des mesures robustes pour assurer la bonne mise en œuvre de l'IDA 18 d'ici la revue de mi-période.

17. Nous appelons à intensifier les efforts que le FMI et le Groupe de la Banque mondiale déploient pour assurer une meilleure représentation des régions et pays sous-représentés sur le plan du recrutement et des promotions, y compris au niveau de l'encadrement supérieur. Nous réaffirmons l'importance de la diversité et de l'équilibre entre femmes et hommes au sein du personnel à tous les niveaux, y compris la diversité des établissements d'enseignement et des formations.

Autres questions

18. Nous accueillons le Kenya et l'Équateur comme nouveaux membres du Groupe.

19. Nous remercions l'Éthiopie d'avoir assuré la présidence du Groupe et accueillons le Sri Lanka qui lui succède. Nous accueillons aussi le Ghana aux fonctions de Second Vice-Président. La prochaine réunion des ministres du G-24 est prévue le 19 avril 2018 à Washington.

LISTE DES PARTICIPANTS¹

Les Ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement ont tenu leur quatre-vingt-dix-huitième réunion à Washington le 12 octobre 2017, sous la présidence de M. Abraham Tekeste, Ministre des finances et de la coopération économique de l'Éthiopie, assisté de M. Mangala Samaraweera, Ministre des finances et des médias du Sri Lanka, Premier Vice-Président, et de M. Julio Velarde, Gouverneur de la Banque centrale du Pérou, Second Vice-Président.

La réunion des Ministres a été précédée le 11 octobre 2017 de la cent dixième réunion des suppléants du Groupe des Vingt-Quatre, sous la présidence de Fisseha Aberra, Directeur de la coopération internationale au Ministère des finances de l'Éthiopie.

Groupe africain: Abderrahmane Raouya, Algérie; Mutombo M. Nyembo Deogratias, République démocratique du Congo; Adama Koné, Côte d'Ivoire; Sahar Nasr, Égypte; Teklewold Atnafu, Éthiopie; Régis Immongault, Gabon; Kenneth Ofori-Atta, Ghana; Patrick Njoroge, Kenya; Mohamed Taamouti, Maroc; Kemi Adeosun, Nigéria; Sfiso Buthelezi, Afrique du Sud.

Groupe asiatique: Subir Gokarn, Inde; Gholamali Kamyab, République islamique d'Iran; Alain Bifani, Liban; Shahid Mahmood, Pakistan; Maria Edita Tan, Philippines; Mangala Samaraweera, Sri Lanka; Maya Choueiri, République arabe syrienne.

Groupe latino-américain: Nicolás Dujovne, Argentine; Erivaldo Gomes, Brésil; Jose Antonio Ocampo, Colombie; Francisco Rivadeneira, Équateur; Oscar Monterroso, Guatemala; Jean B. Dubois, Haïti; Gerardo Zuniga, Mexique; Renzo Rossini, Pérou; Alvin Hilaire, Trinité-et-Tobago; Jose A. Rojas Ramirez, Venezuela.

Observateurs: Abdulrahman Al Hamidy, Fonds monétaire arabe; Zhenyu Lu, Chine; Inés Bustillo, CEPAL; Deborah Greenfield, OIT; Suleiman Al-Herbish, OFID; Ayed S. Al-Qahtani, OPEP; Naif Alghaith, Arabie saoudite; Manuel F. Montes, South Centre; Mubarak Al Mansoori, Émirats arabes unis; Richard Kozul-Wright, CNUCED; Alexander Trepelkov, DAES de l'ONU.

Invitées: Christine Lagarde, Directrice générale du Fonds monétaire international
Kristalina Georgieva, Directrice générale de la Banque mondiale

Secrétariat du G-24: Marilou Uy, Aldo Caliari, Shichao Zhou, Alida Uwera, Lana Bleik

Secrétariat du FMI pour le G-24: Marushia Gislén, Rasheeda Smith Yee, Danny Xufeng Jiang, Aric Maiden

¹ Personnes assises à la table de discussion